Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 30 (1922)

Heft: 6

Artikel: Les costumes des agents du gouvernement et des magistrats des cantons à la fin du XVIIIme siècle

Autor: Rochaz, Eug.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-24410

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES COSTUMES

des agents du gouvernement et des magistrats des cantons à la fin du XVIIIme siècle.

Sous la République Helvétique, les deux conseils de l'Assemblée nationale réunis à l'Hôtel de Ville d'Aarau déterminèrent comme suit les *costumes* des agents du gouvernement et des magistrats des cantons :

Ministres.

L'habit bleu, coupé comme celui que portent les autorités supérieures, boutons jaunes, culotte ou pantalon de même couleur et étoffe que l'habit, les paremens seuls auront une broderie en or, simple ou légère, veste blanche et gilet, écharpe tricolore autour du corps avec des franges en soye, et chapeau rond.

Préfets nationaux.

L'habit, culotte ou pantalon comme les ministres, mais sans broderie aux paremens, gilet comme les ministres, un chapeau troussé avec un bord étroit en or, écharpe tricolore autour du corps.

Sous-Préfets.

L'habit à leur choix, écharpe verte autour du corps, un chapeau rond, simple.

Agents.

L'habit à leur choix, une suédoise verte au bras droit, soit une écharpe d'étoffe verte en soie de trois quarts, d'autre de longueur, nouée autour du bras droit, les bouts pendants.

Administrateurs du Canton.

L'habit à leur choix, une écharpe rouge, chapeau rond.

Tribunal Suprême.

L'habit noir, fait comme ceux des autorités suprêmes, veste et culotte de la même couleur, écharpe tricolore en sautoir de l'épaule droite à la gauche, dont le bout sera noué.

Juges de Canton.

L'habit à leur volonté, une écharpe à deux couleurs, verte et jaune, elle sera portée à l'épaule droite sur la hanche gauche, un chapeau rond.

Juges de District.

L'habit que chacun voudra, une écharpe de couleur rouge sur l'épaule droite passant sur la hanche gauche.

Cette résolution fut adoptée par le Grand Conseil que présidait Wernhard Huber, le 8 mai 1798, ainsi que par le Sénat réuni sous la présidence du bâlois Pierre Ochs, le 10 mai de la même année. Elle fut communiquée aux autorités des Cantons, par le Directoire qui siégeait en avril-septembre 1798, à l'Auberge du Lion d'Or, à Aarau (dans le bâtiment du gouvernement actuel).

Le Préfet national du Canton du Léman, Henri Polier, ordonna l'impression et la publication de cet arrêté.

Romainmôtier, août 1920.

Eug. ROCHAZ.

VIEUX-ROMAINMOTIER

La *Revue Historique Vaudoise* a annoncé (voir n° de mars) que la Société du *Vieux-Romainmôtier* organisait une exposition rétrospective et en a donné le programme. Cette exposition restera ouverte du 25 mai au 7 juin. On y peut voir un grand nombre d'objets de tout genre se rapportant à la vie d'autrefois dans le bailliage de Romainmôtier qui était un des plus grands du Pays-de-Vaud. Les organisateurs, dont le principal est notre collabora-